

PDSC Newsletter

04 Janvier 2020

N°4.



Cliquez sur le  pour accéder aux articles de presse

Les articles 1,2,6,9,10 et 11 sont développés.

Sécurité Intérieure des Etats

- 1. Elections sous tensions en Centrafrique
- 2. En Irak : l'emprise des milices chiites

Conflits armés

- 3. Trois soldats tués en opération au Mali
- 4. Décès de deux nouveaux militaires français au Mali

Enjeux émergents

- 5. Le Brexit : parfaite occasion pour l'Ecosse de réclamer à nouveau son indépendance
- 6. Soudan : la mission de maintien de la paix de l'ONU et de l'Union africaine au Darfour a pris fin

Economie de défense

- 7. Brexit : Gibraltar, sauvée in extremis du « no deal »
- 8. Etats-Unis. Budget de la défense : Donald Trump désavoué par son propre camp
- 9. Défense : veto de la France au rachat de Photonis par Teledyne

Géopolitique

- 10. Le Maroc à son tour normalise ses relations avec Israël
- 11. Quel est ce satellite cyber-espion spatial toulousain que la France vient de mettre en orbite ?

Lettre d'information sur l'actualité défense,
sécurité & citoyenneté

Le premier tour des élections présidentielles et législatives a été organisé en Centrafrique le 27 décembre 2020. Parmi les candidats, le président sortant F-A. Touadéra salue un scrutin démocratique.

Pour autant, la légitimité du vainqueur est remise en question avant même qu'il ne soit désigné. Le scrutin est contesté du fait de nombreuses accusations d'irrégularités venant de l'opposition. D'après les chiffres du ministre de l'Administration du territoire, 40% des sous-préfectures n'ont pu voter. Tous les bureaux de votes n'ont pu ouvrir à cause des pressions exercées par les groupes armés qui règnent sur une partie du pays.

La situation est explosive dans ce pays qui connaît une forte violence politique depuis de nombreuses années. Les actes de violence des groupes armés n'ont pas cessé lors du scrutin. Au lendemain du scrutin, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) déplore l'attaque d'une de ses bases, et Médecin sans frontière (MSF) le meurtre de l'un de ses employés. Cependant, les élections ont lieu dans un cadre relativement plus apaisé que la précédente. Le 3 Janvier dernier, des groupes armés rebelles ont pris le contrôle de la ville de Bangassou. Cela renforce les paroles du chef de l'Etat le 31 décembre 2020 qui déclare que « La République est en guerre ».

Depuis le coup d'Etat de François Bozizé en 2003, le pays subit une guerre civile latente, sur fond de différences religieuses et ethniques, qui explose régulièrement. Fin 2012, les rebelles de la coalition « Séléka » atteignent la capitale Bangui et destituent le président Bozizé. La France déclenche l'opération Sangaris qui permet de rétablir la situation dans la capitale. Une période de transition débute et aboutit à l'élection de Faustin-Ange Touadéra en 2016. Mais le pays n'est toujours pas libéré de la menace des groupes armés, qui contrôlent toujours plusieurs préfectures, notamment au Nord.

Le samedi 26 décembre 2020, le chef du Hezbollah en Irak a menacé le Premier Ministre irakien d'une guerre entre l'Iran et les États-Unis, deux pays entre lesquelles les menaces surenchérissent. Le Hezbollah est soutenu par l'Iran, contre qui les États-Unis sont en conflit. Le Hezbollah est une des diverses organisations qui peuvent être comptées parmi les milices chiites pro-iraniennes.

Cette escalade de tensions est loin d'être anodine entre les deux belligérants. Elle intervient un an après la mort du responsable des opérations extérieures iraniennes, Ghassem Soleimani, et de son lieutenant irakien Abou Mahdi Al-Mohandes. Le double-assassinat avait été orchestré à l'aéroport de Bagdad en Irak, le 3 janvier 2020, par les forces armées américaines. Il s'agissait de la réponse américaine au siège de l'ambassade américaine à Bagdad organisé par des milices chiites pro-iraniennes fin 2019, pourtant située dans la zone verte. Cette riposte américaine a destabilisé l'ensemble des milices chiites pro-iraniennes. En réponse aux frappes américaines, le Parlement irakien a voté le retrait des troupes étrangères de son sol par une résolution non-contraignante et l'Iran a envoyé une série de missiles balistiques sur une base américaine de l'ouest irakien.

Les milices ont infecté l'ensemble des institutions du pays et ont donc tissé des réseaux de clientélisme qui gangrène le pays. « Ce ne sont pas des mafias ou des gangs que l'on doit combattre, mais des factions protégées au Parlement et au gouvernement, qui contrôlent les médias et les réseaux sociaux » déplore Mohamed Naïm, conseiller de Mustafa Al-Kadhimi, chef du gouvernement irakien. Les milices chiites pro-iraniennes sont devenues les premières forces chiites du Parlement irakien, leur conférant un rôle décisif dans le choix du chef du Gouvernement.

Mustafa El-Kadhimi a tenté de faire plier ces milices en mettant leurs armes sous le contrôle de l'Etat mais cette mesure fut rapidement mise en échec. Le meurtre de Hisham Al-Hashémi, expert des groupes djihadistes et milices chiites et conseiller du premier ministre, par les milices chiites pro-iraniennes souligne à nouveau l'impuissance de l'Etat irakien. Après cet échec cuisant, M. al-Kadhimi s'est tourné vers la négociation et s'appuie sur le soutien des États-Unis qui ont posé sanctions et menaces, imposant à l'Iran de faire profil bas. Ainsi, le 10 octobre 2020, les brigades du Hezbollah ont annoncé une « trêve conditionnelle » avec les forces américaines en Irak, que d'autres milices ont ensuite rejoint.

Depuis l'assassinat de Ghassem Soleimani et Abou Mahdi Al-Mohandes, les milices chiites se sont morcelées. Ismaïl Al-Qaani, personnalité plus discrète, a désormais pris la succession de G. Soleimani. Au moment du double-assassinat par les Américains, l'unité de la Mobilisation Populaire n'était pas établie et, sans le binôme Soleimani-al-Mohandes, elle devient quasi impossible à envisager. Par conséquent, les milices chiites se sont, depuis, disloquées au travers de luttes intestines. Selon le journaliste Sarmad Al-Taï, la mort de G. Soleimani et de A. M. al-Mohandes a déclenché une situation dans laquelle ces milices sont devenues beaucoup plus dangereuses car elles n'ont plus de leaders forts et établis et sont emportées par de jeunes combattants, pressés de faire parler d'eux.

Soudan : la mission de maintien de la paix de l'ONU et l'Union africaine au Darfour a pris fin

A la veille de l'année 2021, la mission de paix au Darfour (région ouest soudanaise) appelée Minuad, portée par l'ONU et l'Union africaine s'achève après treize années.

En effet, le gouvernement doit à ce jour reprendre la « responsabilité de la protection des civils dans la région » indique la Minuad. Cependant, alors que les affrontements intercommunautaires ne cessent de s'amplifier, le retrait de l'ONU et de l'Union africaine semble effrayer les habitants qui font peu confiance aux capacités du gouvernement soudanais d'assurer une protection civile suffisante. Dès les annonces de la Minuad, des manifestations ont vu le jour et réclament la continuité de la mission de paix.

Chronologie des évènements :

- En 2003, la région du Darfour est confrontée à des rixes violents entre les forces progouvernementales et les groupes rebelles issus de minorités : le régime d'Omar Al-Bachir est accusé de marginaliser la région.
- En 2007, la mission de maintien de la paix de l'ONU et de l'Union africaine débute afin d'assurer un climat sécuritaire à la population de la région.
- En avril 2019, le président Omar al-Bachir est destitué et un gouvernement de transition se met en place l'été de la même année.
- Le 31 Décembre 2020, la Minuad prend la décision de se retirer de la région. Le processus doit durer six mois.
- Cependant, l'ONU se lance dans une nouvelle mission : Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (Muniats). Elle souhaite s'assurer que les récents accords de paix seront bien appliqués. On peut prendre l'exemple de celui signé en Octobre 2020 entre le gouvernement de transition et plusieurs groupes rebelles notamment au Darfour.

Défense : veto de la France au rachat de Photonis par Teledyne

Le vendredi 18 décembre 2020, la France s'est opposée au rachat de la société Photonis par le groupe américain Teledyne.

Photonis est une société française appartenant au fonds Ardian et fondée en 1937. Spécialisée dans la photodétection, elle agit dans les secteurs de l'aéronautique, de la recherche ou encore de la défense. Elle produit notamment des éléments d'intensification de lumière utilisés dans les jumelles de vision nocturne et des instruments utilisés par le Laser mégajoule, sur un site du Commissariat à l'énergie atomique destiné à tester par simulation des explosions nucléaires. Photonis est considérée comme le leader mondial de la vision nocturne et donc comme une « pépite » française. Basée en Gironde, son savoir-faire repose sur deux sites, Mérignac et Brive, et une main d'œuvre française forte de plus de 1000 salariés. Teledyne, quant à lui, est un groupe industriel. Fournisseur du Ministère des Armées, il emploie 850 salariés en France, dans les Alpes-Maritimes. Depuis plus d'un an, le fonds Ardian souhaite vendre ses parts de Photonis pour un montant de 425 millions d'euros, 500 millions initialement.

La France a pu poser son veto sur ce rachat grâce au dispositif de contrôle des investissements étrangers en France, par lequel elle peut empêcher le rachat d'une entreprise française par un acteur étranger si elle revêt un intérêt stratégique pour le pays. Photonis illustre parfaitement le savoir-faire français dans la technologie de pointe dans le domaine de la défense. Le dossier est suivi de près par l'exécutif qui, par son veto, fait de Photonis un symbole politique. La France refuse que les « pépites » françaises ne soient rachetées par des acteurs étrangers, en particulier américains et chinois. La Ministre des Armées Florence Parly a motivé ce veto par la nature même des activités de Photonis et la garantie insuffisante de la souveraineté française et de la protection des actifs stratégiques à long terme ». Néanmoins, le Ministère des Armées s'est félicité de l'action menée conjointement avec le Ministère de l'Économie et des Finances.

Si le rachat américain n'a pas eu lieu, Ardian a maintenu l'offre de vente de Photonis. Le Ministère des Armées dit envisager une alternative française. Les entreprises Safran et Thales ont été mentionnées mais ont, pour l'instant, maintenu ne pas être intéressées. Pour le Ministère, le candidat idéal devra répondre aux impératifs de protection de la souveraineté économique et industrielle française de défense.

Le Maroc normalise ses relations avec Israël

Le jeudi 11 décembre le Maroc est devenu le 4ème pays arabe, cette année, à accepter de normaliser ses relations avec l'État hébreu. Cette décision s'inscrit dans la lignée de l'action de l'administration Trump qui vise à faire reconnaître Israël par ses voisins, qui jusqu'à peu étaient réticents à s'engager dans des relations plus intimes.

Alors que le roi du Maroc, Mohammed VI, affirme reprendre les relations diplomatiques avec l'État hébreu, il est utile de souligner que ces relations n'ont jamais vraiment existé depuis sa création en 1948. En effet, en tant que membre de la Ligue Arabe, il se devait de suivre l'opposition générale contre l'État hébreu.

L'Empire chérifien se distingue toutefois de ses voisins depuis des années par sa volonté de dialogue et de négociations entre Israël et l'autorité palestinienne. Il est partisan d'une solution binationale. En conséquent, il sera intéressant de voir la portée de cette nouvelle relation officielle entre les deux pays..

- Le Maroc, à la différence de ses voisins comprend une population juive bien intégrée dans la société marocaine. Les juifs d'origine marocaine en Israël forment plus d'un dixième de la population israélienne.
- L'ancien premier ministre Yitzhak Rabin s'était rendu au Maroc pour l'ouverture de bureaux de liaison entre Tel Aviv et Rabat. Cependant, depuis la deuxième Intifada ceux-ci ont été fermés, les relations ont toutefois continué de façon « non officielles » selon Ram Ben Barak, ancien directeur des services secrets israéliens.
- Le 22 décembre, le premier vol commercial entre les deux pays a eu lieu.

Quel est ce satellite cyber-espion spatial toulousain que la France vient de mettre en orbite ?

Le mardi 29 Décembre 2020, est une date historique pour le programme Composante Spatiale Optique (CSO), puisqu'il a permis à la France de mettre en orbite son deuxième satellite-espion CSO-2 à partir de Kourou en Guyane.

Il s'agit d'un « satellite-espion » car il a une mission d'identification. Il peut par exemple identifier un armement sur un pick-up, et cela de manière totalement imperceptible par la cible.

Il peut être qualifié d'outil high-tech puisque c'est un « gigantesque appareil photo numérique connecté capable de réaliser des prises de vue classiques ou en 3D en très haute résolution, de jour comme de nuit », selon l'Etat-Major des armées.

Il est situé à très basse altitude – 480km – par rapport au premier satellite du programme – 800km – et précède un troisième qui sera déployé en 2021.

- Ce satellite doit prendre des clichés de la Terre afin d'apporter de nouvelles informations dans le cadre d'opérations militaires et appuyer des troupes en mission sur le terrain.
- Il participe à la nouvelle stratégie spatiale de défense qui compte désormais l'Espace comme stratégique et nécessaire à la mise en place de missions de défense.
- La France peut donc être autonome dans ce domaine.
- L'Allemagne, la Suède, la Belgique et l'Italie font partie du programme CSO.

N°4.11